

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	18.06.2019	15h18		DJSC
ANNULE ET REMPLACE L'AMENDEMENT DÉPOSÉ LE 27.05.2019				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical	Lié à :(obligatoire) ad 19.605
------------------------------------	-----------------------------------

Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP)

Contenu :
Art. 2 La loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984, est modifiée comme suit :

Annexe (art. 33), chiffre 11 (nouveau)

11. Tout autre titulaire de fonction publique qui est cadre de l'administration cantonale.

Motivation (facultatif) :

Dans un souci de parfaite séparation des pouvoirs, le groupe libéral-radical considère que les membres du personnel de l'administration cantonale et du corps enseignant faisant partie de l'administration cantonale (les titulaires de fonction publique), qui sont dans des fonctions de cadres, occupent des charges incompatibles avec celle de député.

En effet, ils sont employés par l'État et disposent d'un pouvoir important en son sein. Le conflit d'intérêts de ces titulaires de fonction publique avec leur mandat de député peut être fréquent et la récusation difficile à évaluer : ils peuvent aisément être « juge et partie » dans les objets traités par le législatif cantonal, ce qui est délicat pour le bon fonctionnement des institutions.

Par conséquent, cette situation est problématique et mérite d'être clarifiée par une stricte séparation des fonctions.

Enfin et comme indiqué dans le rapport 19.605 « Réforme des institutions – 2^e volet », cette modification a été soumise en commission, mais malheureusement pas retenue.

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
 Béatrice Haeny

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Andreas Jurt	Julien Spacio	Didier Boillat
Daniel Geiser	Philippe Haeberli	Bernard Schumacher
Étienne Robert-Grandpierre	Hermann Frick	Nicolas Ruedin